

Identification	
Unité de formation : Droit civil : les personnes Activité d'enseignement : Droit civil : les personnes Cours : Droit civil : les personnes	Section : DRT A
Nombre de périodes : 70	Nombre de crédit ECTS : 6
Dossier pédagogique : 713202U32D1	N°UF : 912
	Unité déterminante : N

Description
<p>Capacités préalables requises <i>Extrait du dossier pédagogique inter-réseaux</i></p> <p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ; produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition). <p><u>Titre pouvant en tenir lieu</u></p> <p>C.E.S.S.</p>
<p>Contenu du cours <i>Extrait du dossier pédagogique inter-réseaux</i></p> <p>L'étudiant sera capable :</p> <p>Droit civil des personnes et de la famille :</p> <ol style="list-style-type: none"> de maîtriser les concepts de base propres à l'étude de l'état des personnes et leur utilité : <ul style="list-style-type: none"> caractéristiques formelles des personnes physiques et morales, acquisition de la personnalité juridique, individualisation des personnes physiques : nom, domicile, état civil, statut politique de la personne : les différents modes d'acquisition de la nationalité belge (naissance, naturalisation, mariage, option, déclaration), droits liés à la personnalité (droit à la "vie privée", droit à l'image, ...) de maîtriser les concepts de base du droit de la famille : le mariage (conditions de fond et de forme), notion d'annulation, droits et devoirs liés au mariage, les contentieux (hors divorce), les régimes matrimoniaux : régime légal et dérogations liées à l'autonomie de la volonté, la cohabitation légale et le concubinage, le divorce : les types de divorces, les procédures, la dévolution successorale, les effets de la filiation, l'adoption : conditions et effets, le régime juridique du mineur d'âge, ainsi que les régimes d'administration des biens.

Droit civil des personnes : travaux pratiques

- 1- d'appliquer à des cas concrets les connaissances acquises en droit civil des personnes et de la famille, notamment, liées à l'acquisition de la personnalité juridique, à l'attribution du nom, à la détermination du domicile et à la nationalité : réaliser des études de cas de la vie courante: difficultés conjugales, litige avec un enfant ; effectuer des comparaisons de contrats de mariage ; analyser diverses procédures de divorce et modèles de conventions de divorce par consentement mutuel ; résoudre des cas de dévolution de successions ; établir des liens entre la jurisprudence et les éléments théoriques abordés.

Capacités terminales

Extrait du dossier pédagogique inter-réseaux

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, à partir des éléments scientifiques développés au cours et d'une réflexion personnelle argumentée :

- D'analyser et d'abstraire la situation juridique correspondante
- De prévenir les litiges qui sont relatifs
- De structurer et de justifier la démarche juridique mise en œuvre en regard des éléments théoriques et de la jurisprudence

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la cohérence entre la démarche et la situation traitée ;
- le degré de rigueur dans le développement et l'argumentation
- le niveau de précision et de clarté dans l'emploi des termes juridiques ;

Personnel enseignant

FRIES Deborah

Méthodologie

- Séquences de leçons
- Discussions & réflexions collectives

Mode d'évaluation

- Interrogation théorique sur les notions vues en classe